



Compte rendu assemblée générale de l'AGORA– 04 Octobre 2019

Début : 20h14

Le président remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à cette AG.

Bilan moral de la saison 2018/2019

Constitution du club :

Au terme de cette 5^{ème} saison, le club compte 57 adhérents (-9), dont :

- 39 adultes (44% femmes, 56% hommes)
- 18 jeunes (78% femmes, 22% hommes)
- ⇒ -17% d'adhésion fédérales.

Prix des licences :

Le prix des licences est resté inchangé par rapport à la saison passée.

Sur le tarif de la licence Agora, différentes parts sont reversées selon la répartition suivantes :

- Comité territorial Limousin ME : 4€
- Ligue nouvelle Aquitaine ME : 7 €
- FFME : adultes 42 €, jeunes 27.50 €, famille 24.50 €
- Responsabilité civile : 3 €

Ces montants sont évolutifs (à la hausse) d'année en année. L'agora a fait le choix pour cette saison de ne pas répercuter les augmentations des parts CT et Ligue sur le tarif de la licence, les prenant ainsi à sa charge.

Matériel :

Du matériel de camping a été acheté pour compléter l'équipement, notamment une tonnelle, qui a été très appréciée lors des sorties.

De nouvelles prises et de nouveaux volumes ont été achetés pour diversifier les voies du mur intérieur.

Le rangement des tapis le long du mur a maintenant été adopté (avec l'achat de sangles et l'ajout de pancarte d'interdiction, sur la demande de la POL). Après plusieurs mois d'utilisation, on peut dire que le système est efficace.

Vol de clefs :

Durant une séance d'escalade du mois de décembre, nous avons subi un vol d'un trousseau de clefs confiés par la POL. Malgré nos échanges avec les autres associations utilisatrices du gymnase, le jeu de clefs est resté introuvable. La POL a décidé de procéder au remplacement des cylindres de la porte extérieure en installant des cylindres de sécurité et en faisant faire une nouvelle clef de sécurité pour tous les usagers (17 clefs). Cette opération a été facturée 479 euros à l'Agora.

Formation :

Ludivine MALVY a suivi la formation SAE financée par l'AGORA et le CT FFME. Elle doit maintenant réaliser son stage d'encadrement de 30 heures.

Julien LARIC a suivi cette même formation, à ses frais + CT FFME.

Sorties :

Diverses sorties ont été organisées, dans le Lot, en Dordogne, à Fontainebleau ou encore en Lozère... Les activités proposées ont été : Escalade en falaise, escalade de bloc, via ferrata. Pas de sorties en grandes voies cette année.

Le nombre de sorties est resté assez faible (comme l'année passée) car peu de personnes disponibles pour organiser ces sorties.

Séances encadrées :

Les séances adultes (2 fois par semaine) et les séances d'école d'escalade (8 fois par an), ont, comme toujours, été assurées par nos encadrants bénévoles. Cette année, seulement 3 encadrants diplômés étaient réellement disponibles. Ils ont, avec l'aide d'autres licenciés bénévoles, assuré l'encadrement et l'animation "sur le terrain".

D'autres actions, moins visibles ont également été menées par des personnes que l'on a peu vues au pied du mur (gestion administrative, gestion financière, relation avec les collectivités locales, les instances territoriales, régionales et fédérales...).

Fin de saison :

En fin de saison, un constat simple s'est fait : au-delà des effectifs qui avaient diminués, la fréquentation du mur avait elle aussi chuté.

Une réunion de fin de saison a eu lieu, avec pour objectif de trouver des idées afin de redynamiser le club. Parmi les idées retenues :

- Organiser les séances d'école une fois par semaine, en début d'une séance adultes
- Positionner une séance le vendredi (en remplacement de la séance du jeudi)
- Permettre aux parents de grimper avec leurs enfants (sous conditions)
- Développer d'autres activités (dry-tooling, canyoning...)

Le dry-tooling va pouvoir commencer avec toutes les règles de sécurité à compter du 8 octobre.

Certains membres ont exprimé le besoin de disposer de davantage d'informations sur le fonctionnement du club. C'est pour cette raison que le site internet de l'Agora a été créé durant l'été. Il n'en est encore qu'à ses débuts, il s'étoffera au fil du temps : www.lagora87.fr

Un carnet de voyage a été fait.

Le bilan moral est voté par l'assemblée :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier de la saison 2018/2019

La trésorière présente les comptes de la saison (Annexe n°1 du présent compte rendu).

Le rapport financier est voté par l'assemblée :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Projet d'activité de la saison 2019/2020

Les séances du lundi restent réservées aux titulaires du passeport orange.

Les séances du mardi et du vendredi sont ouvertes aux 14 ans et plus, de tout niveau. Les enfants licenciés peuvent grimper en étant assurés par leur parent (lui-même licencié).

L'encadrement de son enfant ne nécessitant pas un niveau de grimpe relevant du passeport jaune, il est proposé de demander aux parents souhaitant encadrer leur enfant de disposer du passeport blanc (permettant de certifier la maîtrise des règles de sécurité et d'assurance, sans ajouter la barrière du niveau d'escalade).

Cette proposition est mise au vote :

Vote contre : 0

Abstention : 0

La décision est adoptée à l'unanimité.

Pour faciliter l'organisation et la préparation de la saison suivante, il est proposé de procéder à l'AG annuelle en fin de saison sportive (fin juin ou début juillet).

De prévoir une réunion de présentation avec pot de bienvenue fin septembre / début octobre.

Cette proposition est mise au vote :

Vote contre : 0

Abstention : 0

La décision est adoptée à l'unanimité.

Sorties en SNE / SAE :

Des sorties seront proposées en falaise, grandes voies, bloc, via ferrata, alpinisme et canyoning en fonction des volontés et disponibilités de chacun.
D'autres sorties en SAE pourront être organisées.

Prêt/location de matériel par le club :

L'agora propose du matériel au prêt ou à la location.

Mur :

Un renouvellement complet du mur sera fait, en intégrant des voies réalisables par les plus petits.

Prix de sorties :

5 euros de nourriture

7 euros par nuit en tente camping

10 euros par nuit en mobil-home

15 euros par nuit en gîte

Applicable après la sortie Bleau du 12/13 octobre.

Vote contre : 1

Abstention : 5

Vote pour : 7

La décision est adoptée à la majorité.

Sorties Climb Up :

Le club de Badminton sollicite l'utilisation du gymnase certains lundis (un lundi par mois).

Durant ce créneau, il est proposé de faire une sortie à Climb Up (tarif à 5 euros les lundis de 19h30 à 21h30). Le club prendra en charge une entrée par année sur ce créneau (possibilité de voter en bureau la prise en charge d'entrées supplémentaires).

Vote contre : 0

Abstention : 0

La décision est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel de la saison 2019/2020

La trésorière présente le budget prévisionnel de la saison 2017/2018 (Annexe n°2 du présent compte rendu).

Le budget prévisionnel est voté par l'assemblée :

Vote contre : 0

Abstention : 0

La décision est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses ?

Élection du comité directeur de l'AGORA

Le président informe que, conformément aux statuts de l'association, tous les membres du comité directeur sont démissionnaires.

Election des membres du comité directeur

Se présentent les adhérents suivants :

Tous les membres sont élus, il est voté à l'unanimité que le nombre de membre au comité directeur est désormais de 20 personnes. Les statuts seront mis à jour en conséquence.

Paul PERRIN

Sandrine LE HENANFF

Violaine LANGLOIS

Claire RESTOIN

Mélanie ROUX

Olivier PETITJEAN

Dominique PUYBRAS

Dimitri GUYOT

Sophie THEILLET

Antoine LE HENANFF

Christophe BOIS

Guillaume MARLIAC

Les postes sont répartis comme suit :

Président : Antoine LE HENANFF

Vice-président : Dimitri GUYOT

Vice-président : Dominique PUYBRAS

Trésorière : Sandrine LE HENANFF

Vice-trésorière : Sophie THEILLET

Secrétaire : Paul PERRIN

Vice-secrétaire : Violaine LANGLOIS

Responsable Matériel : Dimitri GUYOT

Responsable de l'école d'escalade : Dominique PUYBRAS

Le président remercie tout le monde pour leur présence à cette assemblée.

Fin de l'assemblée générale : 21h41

Annexe 1 :

D E P E N S E S	
Reversion FFME - Licences	2 087,80
Affiliation FFME	125,00
Sorties Club	915,40
Formation	200,00
Assurance	438,33
Frais Bancaires	3,30
Frais administratifs	521,99
Matériel	3 440,57
Reversion Subvention CNDS	0,00
Repas Club	444,05
Dons	10 300,00
Encadrement (Bénévolat)	9 500,00
Frais de déplacement (dons)	800,00
Prêt Salles de réunion	250,00
Provisions pour matériel réformé	0,00
TOTAL Dépenses :	18 726,44

R E C E T T E S	
Licences FFME	5 444,80
Participations sorties Club	401,80
Subventions	200,00
Subvention CNDS	0,00
Subvention Mairie	200,00
Subvention POL	0,00
Bourse formation CR	0,00
Ventes	245,00
Prestations	100,00
Participations repas club	185,00
Dons	10 300,00
Bénévolat (Encadrement)	9 500,00
Frais de déplacement	800,00
Pret de salles de réunion	250,00
Provision sur matériel	1 200,00
TOTAL Recettes :	18 326,60

Annexe 2 :

D E P E N S E S	
Reversion FFME - Licences	2 100,00
Affiliation FFME	125,00
Sorties Club	1 800,00
Formation	0,00
Assurance	440,00
Frais Bancaires	5,00
Frais administratifs	30,00
Matériel	4 200,00
Reversion Subvention CNDS	0,00
Repas Club	500,00
Dons	10 550,00
Encadrement (Bénévolat)	9 500,00
Frais de déplacement (dons)	800,00
Prêt Salles de réunion	250,00
Provisions pour matériel réformé	0,00
TOTAL Dépenses :	19 750,00

R E C E T T E S	
Licences FFME	5 500,00
Participations sorties Club	1 100,00
Subventions	2 200,00
Subvention CNDS	1 500,00
Subvention Mairie	200,00
Subvention POL	500,00
Bourse formation CR	0,00
Ventes	200,00
Prestations	0,00
Participations repas club	200,00
Dons	10 550,00
Bénévolat (Encadrement)	9 500,00
Frais de déplacement	800,00
Pret de salles de réunion	250,00
TOTAL Recettes :	19 750,00